

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2024-198 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2024, le jeudi 12 décembre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.
Date de convocation : jeudi 5 décembre 2024 - Secrétaire de séance : Jean-Pierre GAGNE
Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 61 - Nombre de pouvoirs : 9 - Nombre de votants : 70

Etaients présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Mohamed ABBES, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Eric MAITRE, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Sylviane BOUCHARD, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Roland BONNARD, Maud CASELLA, Gaël ALLAIN, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaients excusés et ont donné pouvoir : Daniel GUEUR (à Daniel FABRE), Patricia GRIMAL (à Liliane FALCON), Stéphanie JULLIEN (à Walter COSENZA), Viviane VAUDRAY (à Emilie CHARMET), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Valérie CAUWET DELBARRE (à Pascal COLLIGNON), Fabrice VENET (à Jean-Louis GUYADER), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD).

Etaients excusés et suppléés : Max ORSET (par Philippe DEYGOUT), Marie-Françoise VIGNOLLET (par Eric MAITRE), Agnès OGERET (par Roland BONNARD).

Etaients excusés : Dominique DELOFFRE, Lionel KLINGLER, Jean MARCELLI, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Frédéric BARDOT, Marie-Claude REGACHE, Daniel BEGUET.

Etaients absents : Sylvie SONNERY, Jean PEYSSON, Joël MATHY, Maël DURAND, Jean-Alex PELLETIER, Jean ROSET.

Objet : Admissions en non-valeur et créances éteintes 2017 à 2024

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 2 décembre 2024 ;

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, demande au conseil communautaire de se prononcer sur les admissions en non-valeur **proposées par le receveur municipal et en accord avec lui**, concernant les impayés suivants.

Pour rappel, les créances admises en non-valeur, aussi appelées créances irrécouvrables, correspondent à des créances pour lesquelles les démarches réalisées en vue de les recouvrer n'ont pu aboutir. Il s'agit d'un apurement comptable qui ne libère pas le débiteur de son obligation de payer.

Les créances sont dites éteintes lorsqu'une décision de justice extérieure les a déclarées irrécouvrables, par exemple une liquidation judiciaire.

.../...

6541 : créances admises en non-valeur

Exercice	N° pièce	Nom du débiteur	Objet	Montant
2023	T460	ALDI MARCHE	Passages en déchèteries – 4 ^e trim 2023	0,50 €
2022	T572	BUGEY MAINTENANCE THERMIQUE	Redevance spéciale OM 2022	24,00 €
2022	T104	CABINET MEDICAL SNCF	Redevance spéciale OM 2022	3,00 €
2022	T195	BONFA PEINTURE	Passages en déchèteries - 2019	45,00 €
2021	T592	LA POSTE ST RAMBERT	Redevance spéciale OM 2021	178,00 €
2020	T350	TRANSITION PROFESSIONNELLE	Mise à disposition locaux AGORA - 06/2020 (annulation 04 et 05/2020)	120,00 €
2020	T618	TRANSITION PROFESSIONNELLE	Mise à disposition locaux AGORA - 3 ^e trim 2020	360,00 €
2020	T723	TRANSITION PROFESSIONNELLE	Mise à disposition locaux AGORA - 4 ^e trim 2020	360,00 €
2020	T538	CARRERE Leïdi	Fluides aire GDV Meximieux - CARRERE Leïdi	222,38 €
2020	T543	SNCF INFRAPOLE UO VOIE DE L'AIN	Redevance spéciale OM 2020	10,00 €
2020	T229	GEFCO	Redevance spéciale OM 2020	72,00 €
2019	T755	BEST DRIVE	Passages en déchèteries 1 ^{er} au 3 ^e trim 2019	80,00 €
2019	T508	MARTINEZ ELECTRICITE	Passages en déchèteries 2 ^e trim 2019	100,00 €
2019	T635	IDO AUTO	Redevance spéciale OM 2019	244,00 €
2017	T438	SNCF MOBILITE (gare de Meximieux)	Redevance spéciale OM 2016 - Gare de Meximieux	861,00 €
Total				2 679,88 €

6542 : créances éteintes

Exercice	N° pièce	Nom du débiteur	Objet	Montant
2024	T322	CLARTE CONFORT ISOLATION	Passages en déchèteries - 4 ^e trim 2023	39,00 €
2024	T3	LE BON VIVANT	Passages en déchèteries - 4 ^e trim 2023	125,00 €
2023	T961	CLARTE CONFORT ISOLATION	Passages en déchèteries - 1 ^{er} trim 2023	130,00 €
2023	T833	LE BON VIVANT	Passages en déchèteries - 3 ^e trim 2023	30,00 €
Total				324,00 €

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE ces admissions en non-valeur et créances éteintes.
- DIT que la dépense correspondante de 2 679,88 € sera prélevée à l'article 6541 « créances admises en non-valeur » du budget 2024.
- DIT que la dépense correspondante de 324,00 € sera prélevée à l'article 6542 « créances éteinte » du budget 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 17 décembre 2024

Publiée le **17 DEC. 2024**

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

